

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE Du Vendredi 13 octobre 2017

Nombre d'adhérents : 280

Nombre de votants : 258

Nombre d'adhérents présents : 50

Nombre de procurations : 41

Le quorum est atteint, 91 membres votants sont présents ou représentés, l'assemblée générale extraordinaire peut donc délibérer valablement.

Début à 20h00.

Une lecture des statuts est faite par le président. Les paragraphes qui sont proposés à une modification sont soumis au vote pour approbation par l'assemblée :

- Art.6 – Il est proposé de passer de 20 membres à 26 membres
- Art.8 – Le taux de remboursement des frais de déplacement
- Art. 9 L'A.G. comprend... les membres à jour de leur cotisation pour cette année sportive écoulée.
 - Vote oui à l'unanimité pour la modification des statuts.

Ils seront déposés en préfecture très rapidement et seront mis en ligne sur le site du club.

Règlement intérieur, liste des modifications :

- Art.1 – Présenter une pièce d'identité + photos. Les mineurs doivent être accompagnés d'un représentant majeur.
- Art.2 – Frais de déplacement.

- Art.3 – Gestion des nouveaux adhérents.
- Art.4 – Disciplines pratiquées : 1^{er} pas de tir Farigoulier 25 mètres ; 2^{ème} pas de tir Farigoulier 50 mètres.
- Art. 6 - Interdiction de tirer avec des armes autres que celles autorisées.....
- Art.10 – Jours et heures d’ouvertures.
Cet article peut évoluer en permanence.
Par convention toutes les plages horaires ont été réservées au 10 mètres auprès de la mairie de Pertuis, ainsi que le mercredi au Farigoulier.
- Art.12 – Dans la liste des interdits a été rajoutée l’insertion du drapeau de sécurité dans le canon des armes. Utilisation d’un drapeau rouge et d’un gyrophare au Farigoulier.
- Titre II – Droits et devoirs des responsables.
 - Rajout : droit de refuser une personne. Droit d’autoriser la découverte pour une personne.
 - A « personne physique ou morale », enlever « personne morale ».

Questions diverses :

- A-t-on la possibilité de tirer jusqu’à 20h00 au stand de Verdun.
Réponse. Oui, s’il y a un permanent présent.

La proposition de changement des textes a été adoptée à l’unanimité.

Fin de l’A.G. extraordinaire à 20h50

Début de l’Assemblée Générale Ordinaire à 21h00.

Le président Gilles BOURDOT remercie les membres présents pour leur fidélité.

Cette année est une année électorale.

ANNEXE 1 : Rapport moral saison 2016/2017

Le président fait la lecture de son rapport moral de la saison.

Il est rappelé que les licences doivent être visées par le médecin pour les tirs contrôlés.

Il est rappelé à tous les détenteurs d'armes qu'ils doivent renouveler leurs licences 2016/2017 le plus tôt possible. La législation impose de déposer, à la préfecture, le dossier de renouvellement de détention trois mois avant l'échéance.

Le président souhaite une bonne saison 2017/2018 à tous.

ANNEXE 2 : Bilan Sportif saison 2016-2017

Guy PASQUIER procède à la lecture des résultats sportifs de la saison.

ANNEXE 3 : Lecture du bilan financier

Rémy MOMBELLET nous présente le bilan financier.

Vote pour l'approbation du bilan financier : oui à l'unanimité.

Pour la saison 2018/2019 les montants de cotisations et droits d'entrée seront inchangés, soit :

- le montant de la cotisation à 65 € et 80€ pour couple (hors licence).
- le droit d'entrée à 40 € pour 1 personne et de 60 € pour couple.
- la cotisation deuxième club à 80 €

Les trois rapports sont soumis au vote et adoptés à l'unanimité.

Le taux d'indemnisation des tireurs par le club pour les championnats est revu. Il est proposé une indemnité kilométrique de 20cts et une indemnité journalière forfaitaire de 40 euros.

Une opposition est faite par un membre sur le paiement des engagements aux tournois de l'amitié par le club.

Il est procédé à la lecture des noms des membres sortants cette année. Il y a une démission, celle de Jérôme MILLOT. Son poste est donc disponible.

Il y a 17 candidats :

G. BOURDOT, S. LUCCHINI, G. PASQUIER, R. ASTIER, G. AUBLANC, D. BOULAT, L. LE DINH, C. MAES, A. NOUGUIER, J-L. ROBERT, A.

SOTGIU

J-L. VIGNE, O. VIVIEN

Postes 2015 :

C. BONNARD, A. CONGIU, Q. JOGAND, F. GRAS

Il est procédé au vote.

Il y a 89 pour ; 2 abstentions ; 0 nul.

Gilles BOURDOT est réélu président, à l'unanimité.

Fin de la réunion à 22H00 et pot de l'amitié.